Service Formation Continue

FRANCAIS LANGUE ETRANGERE
Formule extensive
2 séances par semaine
Cycle 2012-1

Fiche d'inscription

(à compléter et à retourner à l'adresse ci-dessous sans joindre le règlement)

Mme ❒ **Melle** ❒ **Mr** ❒ (NOM, Prénom) _____

Adresse : N° ___ Rue _____ Code Postal _____ Ville _____

Téléphone : Personnel ___-___ - ___- ___ -___ Professionnel ___-___ - ___- ___- ___
Portable ___-___ - ___- ___ -___ E-mail _____

Situation : salarié(e) ❒ non salarié(e) ❒ lycéen, étudiant ❒ demandeur d'emploi ❒ retraité(s) ❒

N°INSEE (Sécurité Sociale, obligatoire) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ORGANISATION DES COURS

Les cours se déroulent du 01 février au 30 avril 2012, les lundis et mercredis de 18h à 20h, soit deux séances par semaine pour un total de 40 heures d'enseignement (sous réserve de 10 participants minimum par groupe).

TEST POUR LES AUDITEURS (cocher la date de votre choix)

Je suis un nouvel auditeur ❒
Je passe le test (date au choix):
- mercredi 18 janvier 2012 à 18h ❒
- lundi 23 janvier 2012 à 18h ❒

Je suis un ancien auditeur (je ne passe pas le test) ❒
J'ai suivi les cours de F.L.E au Service Formation Continue
du ……/……/20……. au ……/……/20……

NB : Les tests se déroulent dans les locaux du Service Formation Continue (voir plan joint). Un affichage dans le hall d'entrée vous guidera vers votre salle. Merci de vous présenter quelques minutes avant l'heure du test. Cette fiche d'inscription tient lieu de convocation. En cas d'annulation veuillez en informer le secrétariat.

FINANCEMENT ASSURE PAR

1. l'intéressé(e) ❒
(coût pédagogique pour 40 heures : 320 euros)

2. l'employeur ❒ **3.** un FAF ou OPCA ❒
(coût pédagogique pour 40 heures : 400 euros)

Signature obligatoire :

Cachet commercial, nom de l'interlocuteur financier et signature obligatoires

Fait à _____ le _____

U.F.R. LETTRES & LANGUES – Service Formation Continue –
île du Saulcy –57045 METZ CEDEX 1
Contact administratif : Christophe CARME ☎ 03 87 31 52 21 e-mail : carme@univ-metz.fr

Date limite d'inscription fixée au lundi 16 janvier 2012